

RAPPORT D'ACTIVITE

2008

du PAYS BOURIAN



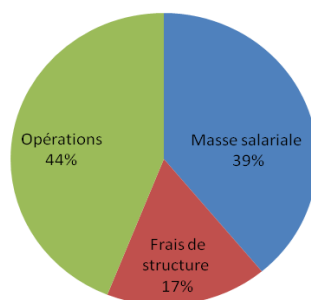
BILAN FINANCIER

Le budget primitif 2008 :

Investissement : 44 257 €
Fonctionnement : 479 096 €
Dont :

- Masse salariale : 152 840 €
- Frais de structure : 69 366 €
- Opérations : 172 268 €

Répartition des charges de fonctionnement



Résultats 2008 :

Fonctionnement :

- Dépenses : 319 268.59 € (dont amortissements 51289.53) + résultat reporté - 31439.08 €
 - Recettes : 319 180.48 € (dont 38257.40€ reprise sur amortissements)
- Résultat net : - 31 527.19 €

Investissement :

- Dépenses : 923.31 € + 38 257.40 € (transfert entre sections reprise amortissements)
 - Recettes : 51 289.53 € + solde d'investissement 87 169.76 € = 138 459.29 €
- Résultat net : + 99 278.58 €

MISSIONS DU PAYS BOURIAN

Mise en œuvre de la Charte de Pays à travers les conventions territoriales

Elaboration des programmations annuelles territoriales et culturelles

Accompagnement et appui technique aux porteurs de projets (communes, communautés de communes, entreprises, associations...)

Montage et suivi des actions territoriales

Coordination et mise en réseau des acteurs du territoire

Evaluation des politiques mises en œuvre

L'EQUIPE du PAYS BOURIAN

4 salariés, soit 3.7 ETP :

1 directrice, Cécile Pleimpon

1 chargée de mission culture, Pauline Reynaud-Valla, remplacée durant son congé maternité par Perrine Monnet du 1^{er} Janvier au 31 mai 2008

1 chargé de mission économie, Vincent Liger

1 secrétaire-comptable, Chantal Mery

1 chargé de mission artisanat, à mi-temps, mis à disposition par la Chambre de métiers

DATES A RETENIR

Programmations du Pays en 2009

Deux programmations seront établies en 2009, pour la présentation des projets aux Comités des financeurs qui se tiendront en milieu et fin d'année.

Les maîtres d'ouvrage (communes, communautés de communes...) doivent **transmettre leurs dossiers au Pays Bourian** pour la programmation du second semestre **avant fin septembre.**

Convention territoriale 2008-2013

Durant l'année 2008, la Convention territoriale pour la période 2008-2013 a été élaborée. Celle-ci remplace le Contrat de Pays de 2002-2007. La Convention territoriale a été présentée et validée par le Comité des financeurs (réunissant l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général) en novembre 2008, et sera signée par ces mêmes partenaires le 16 Février 2009. Elle fixe les axes de développement du Pays jusqu'en 2013 :

Axe transversal : Afficher les priorités du territoire et le rôle du Pays

Mesure 1 : Le Grand Projet du Pays Bourian « Eco-activités » : Eco-habitat et filières économiques localisées

Mesure 2 : La vocation territoriale du Pays Bourian

Mesure 3 : Proposer un aménagement structuré et un développement coordonné et durable du Pays

Mesure 4 : Renforcer le rôle du Pays et accompagner la mise en œuvre du projet de Pays

Axe 1 : Renforcer l'activité économique en développant l'éco-activité

Mesure 5 : Accueillir des entreprises et des entrepreneurs, et développer les activités économiques

Mesure 6 : Promouvoir et valoriser les métiers du territoire

Mesure 7 : Développer un tourisme équitable et durable

Axe 2 : Offrir un espace de vie préservé et de qualité

Mesure 8 : Développer un habitat et une urbanisation de qualité

Mesure 9 : Préserver les espaces naturels et gérer l'espace agricole et forestier

Axe 3 : Proposer des services à la population renforçant la qualité de vie

Mesure 10 : Développer et organiser une offre de services de proximité pour tous

Mesure 11 : Offrir des formations et développer l'information au service de l'économie et de l'emploi

Mesure 12 : Développer une offre culturelle de qualité et diversifiée sur l'ensemble du territoire

Axe 4 : Ouvrir le territoire à la coopération et faire du Pays un lieu d'échange et de partenariat

Mesure 13 : Développer des projets de coopération et renforcer les solidarités

Programme européen LEADER

En 2008, nous avons clôturé le programme LEADER+ engagé avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy en 2002. Ce programme a permis de mobiliser **1 410 900 €** de financements de l'Europe dont 592 500 € sur le Pays Bourian, et d'aider plus de **200 projets**.

Un nouvel appel à projets LEADER a été lancé en octobre 2007, pour la période 2008-2013. Le Pays Bourian et le Parc des Causses du Quercy ont déposé en avril 2008 une candidature commune, qui a été retenue par le Comité régional de sélection, et pour laquelle une enveloppe de **1 987 106 €** a été attribuée au Groupe d'Action Locale (GAL) Bouriane-Causses du Quercy, réunissant les deux territoires.

Ce programme va entrer en phase opérationnelle durant le premier semestre 2009. Les mesures du programme sont les suivantes :

1. Faire connaître et valoriser les métiers et les activités
2. Développer les filières de qualité
3. Favoriser les démarches collectives facilitant l'installation d'agriculteurs et les conditions de travail
4. Soutenir des modes de production agricole et forestière

5. Développer un tourisme durable
6. Offrir des services et des équipements adaptés aux besoins des habitants
7. Soutenir une offre culturelle de qualité et de proximité
8. Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de la gestion de l'espace

Une communication précisant les modalités de mise en œuvre du programme et les projets éligibles sera faite à la fin du premier trimestre 2009, auprès des communes et des différents partenaires.

Convention de développement culturel

Finalisation de la Convention de développement culturel (2008-2010) réalisée à partir du Schéma de développement culturel du Pays bourian élaboré en 2006. Celle-ci prévoit 6 actions prioritaires :

- La coordination d'actions en faveur des jeunes
- Le maillage du territoire en équipements culturels
- Le développement de la lecture publique en Bouriane
- La structuration de l'offre de formation et de l'enseignement artistique
- La sensibilisation, la restauration et la sauvegarde des patrimoines
- La structuration d'une politique culturelle autour de l'IMAGE, définie comme le point fort du Pays.

Programmation annuelle de Pays

Chaque année, le Syndicat mixte présente à l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général (Comité des financeurs) des projets qui participent à la mise en œuvre de la Charte de développement du Pays Bourian et de la Convention territoriale, et pour lesquels un financement de ces partenaires est sollicité. 2008 étant une année transitoire, peu de projets ont été programmés :

- Acquisitions immobilières à St Germain et Uzech les Oules
- Rénovation d'un logement à Anglars Nozac
- Animation habitat – ingénierie 2008 Pays Bourian
- Animation filière bois – ingénierie 2008 Pays Bourian

Et 2 opérations ont été programmées dans le cadre de la convention culturelle :

- Nuits de saisons en Bouriane : 4 soirées pour les Nuits d'automne et les Nuits d'hiver - Association Chercheurs d'étoiles
- Divergences se surexpose à Pomarède : 1 soirée danse et photographie - Association Faits et Gestes

Les opérations du Pays Bourian

Le Pays Bourian a conduit diverses actions concernant l'ensemble du territoire.

Développement culturel

Pôle d'excellence rurale (PER)

Accompagnement à la réalisation des projets retenus dans le cadre du PER « Réseau archéologique et paléontologique », mené par le Pays et le Parc des Causses du Quercy :

- Protection et aménagement de la Plage aux Ptérosaures
- Mise en valeur du site préhistorique du Piage
- Restructuration de l'accueil des grottes de Cougnac
- Mise en réseau, communication et actions pédagogiques.

Bistrots de Pays

Le Syndicat mixte assure l'animation du réseau des Bistrots de Pays de la Bouriane, qui regroupe 4 établissements. Un « Week-end de saveurs d'automne » s'est déroulé en octobre 2008.

Salle polyculturelle du Vigan

Le Pays a aidé à l'élaboration d'un principe de fonctionnement pour la salle en tant qu'équipement de territoire. Le fonctionnement envisagé va être travaillé avec le comité de pilotage de la salle à l'aide d'un accompagnement ADEFPAT en 2009.

Action touristique

Chemin de St Jacques de Compostelle

Redynamisation du GR 652 : mise en place d'une formation pour les prestataires de l'accueil.

Réseau des offices de tourisme

Réalisation du Guide pratique 2008
Réalisation d'une Fiche Rando Occitane, qui s'est déroulée en juin à Salviac

Communication

Journal de pays

Parution du numéro 4 du Journal Ressources du Pays bourian en juin 2008.

Journées nature Midi-Pyrénées

Le Pays Bourian a organisé une soirée d'information sur le thème de l'hydroélectricité, à Francoulès, dans le cadre des « Journées Nature ». Cette soirée, animée par Quercy Energies et un propriétaire d'une micro centrale hydroélectrique, a complété des visites de terrain organisées sur le Parc des Causses du Quercy.

Site internet du Pays

Le Pays Bourian a travaillé sur le contenu de son futur site Internet, qui sera opérationnel en 2009. Cet outil sera au service des partenaires et de la population pour expliquer les actions de ce territoire de projet.

Coopération

Projet de coopération décentralisée Mereodou

Le Pays Bourian a mis en place en 2007 un projet de coopération décentralisée avec l'intercommunalité Merediguedou au Mali, dans le cadre d'un appel à projets de la Région sur l'économie solidaire.

En 2008, différents projets ont été mis en place : équipement d'un Musée au Mali et réalisation d'un dépliant, réalisation d'une mission au Pays Dogon avec mise en place d'un chantier test sur l'irrigation par goutte à goutte (avec le partenariat de la Chambre d'agriculture et de la CAPEL) et participation aux Assises de la coopération décentralisée à Bamako, construction d'un magasin de céréales, organisation d'une soirée à Salviac dans le cadre de la quinzaine de l'Economie solidaire,

Habitat

OPAH

Solde des opérations programmées dans le cadre de l'OPAH – accompagnement des maîtres d'ouvrage par le Pact Habitat.

Economie

Charte forestière

La Charte Forestière du Pays Bourian est un outil d'orientation et de développement de la forêt (mobilisation du bois, biodiversité, etc...). Le Pays Bourian a été retenu comme territoire expérimental pour la mise en place d'une Charte Forestière de Territoire (CFT) en 2003. Durant l'année 2008, plusieurs actions ont été réalisées :

- Plan de Développement de Massif Cazals-Montcléra, -
- Bois énergie : chantier test sur la plaquette forestière mené sur la Communauté de communes Sud Bouriane, dans le cadre d'un projet de coopération Leader+ dont l'objectif était de dynamiser la filière bois énergie sur les GAL de nord Midi-Pyrénées
- Événementiel : participation à la Fête de la châtaigne de St Caprais

2008 a également permis de travailler sur les bases d'une nouvelle Charte forestière (2009-2013), à travers diverses réunions thématiques.

Le Pays a intégré deux réseaux des Chartes forestières : Sud ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon), et du Massif Central et a été invité à deux reprises à présenter les actions de la CFT.

FRIE

Le Fond Régional d'Innovation pour l'Emploi est un dispositif d'aide à la création d'emplois dans les petites entreprises de la Région Midi-Pyrénées.

Le Pays Bourian a conventionné avec le Conseil Régional sur la période 2007-2008 : un pré-diagnostic d'entreprise a été réalisé et 1 création d'emploi a été aidée pour un montant de 3200 €. L'objectif est de renouveler ce conventionnement afin de poursuivre l'aide aux entreprises.

Grand Projet de Pays

Mise en place du Grand Projet de Pays sur le thème « Eco-habitat et filières économiques localisées », comportant 3 volets :

1. Proposition d'un concept éco-constructif: les Maisons bourianes, 3 maisons témoins, issues d'un concours d'architecture qui vont être construites à Dégagnac, St Germain et Boissières, et qui seront mises à la location.
 2. Projet intégré de création d'un éco-hameau à Boissières et d'aménagement de l'ancienne briqueterie en un lieu d'animation, de mémoire, et d'accueil d'activités.
 3. Création d'un Eco-pôle à Gourdon
- Participation aux Journées européennes du Patrimoine avec la Communauté de communes de Catus pour faire découvrir ou redécouvrir à Boissières les Maisons bourianes et le projet d'éco-hameau.

Convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Lot

Depuis 2005, le Pays a une convention de partenariat avec la Chambre de métiers, sur le renforcement des transmissions/reprises, le développement de la filière bois et la promotion des métiers et de l'emploi. Un chargé de mission (Arnaud Prat) est mis à disposition du Pays à mi-temps (les mercredis, jeudi et vendredi matin). En 2008, il a reçu 54 créateurs et 9 repreneurs d'entreprises. On a enregistré sur le Pays : 60 créations d'entreprises artisanales et 11 reprises, dont 3 aidées dans le cadre de la plate-forme Lot Initiative Artisanat.

CPIE – SCIC

Suite à la décision de dissolution du Centre social de la Bouriane de juillet 2008, le Pays Bourian a conventionné avec le Dispositif Local d'Accompagnement pour accompagner les acteurs locaux souhaitant la reprise des activités du service environnement et du label CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), dans le cadre de la mise en place d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Le Pays Bourian envisage de devenir sociétaire « bénéficiaire » de la future SCIC.